

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
0709.40	- Céleris autres que les céleris-raves --- Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 18 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars :			
0709.40.11	---- En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27 kg chacun	B	2.2 ¢/kg mais pas moins de 7.5 % plus 2.5 %	-
0709.40.12	---- En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27 kg chacun	B	2.2 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0709.40.90	--- Autres - Champignons et truffes :	D	En fr.	-
0709.51	-- Champignons			
0709.51.10	--- Pour la transformation	B	4.9 ¢/kg mais pas moins de 5 %	-
0709.51.90	--- Autres	B	4.9 ¢/kg mais pas moins de 5 %	-
0709.52.00	-- Truffes	D	En fr.	-
0709.60	- Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta			
0709.60.10	--- Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 12 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	B	2.2 ¢/kg mais pas moins de 5 %	-
0709.60.90	--- Autres	D	En fr.	-
0709.70.00	- Épinards, tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)	D	En fr.	-
0709.90	- Autres			
0709.90.10	--- Cresson	D	En fr.	-
0709.90.20	--- Courges, citrouilles et courgettes --- Persil :	B	2.5 %	-